SANIERUNG
STADTMIST
SOLOTHURN

KANTON solothurn
STADTSOLOTHURN

Assainissement des décharges « Stadtmist », Soleure

Expériences acquises dans la gestion des déchets pollués par des PFAS provenant des décharges « Stadtmist » de Soleure

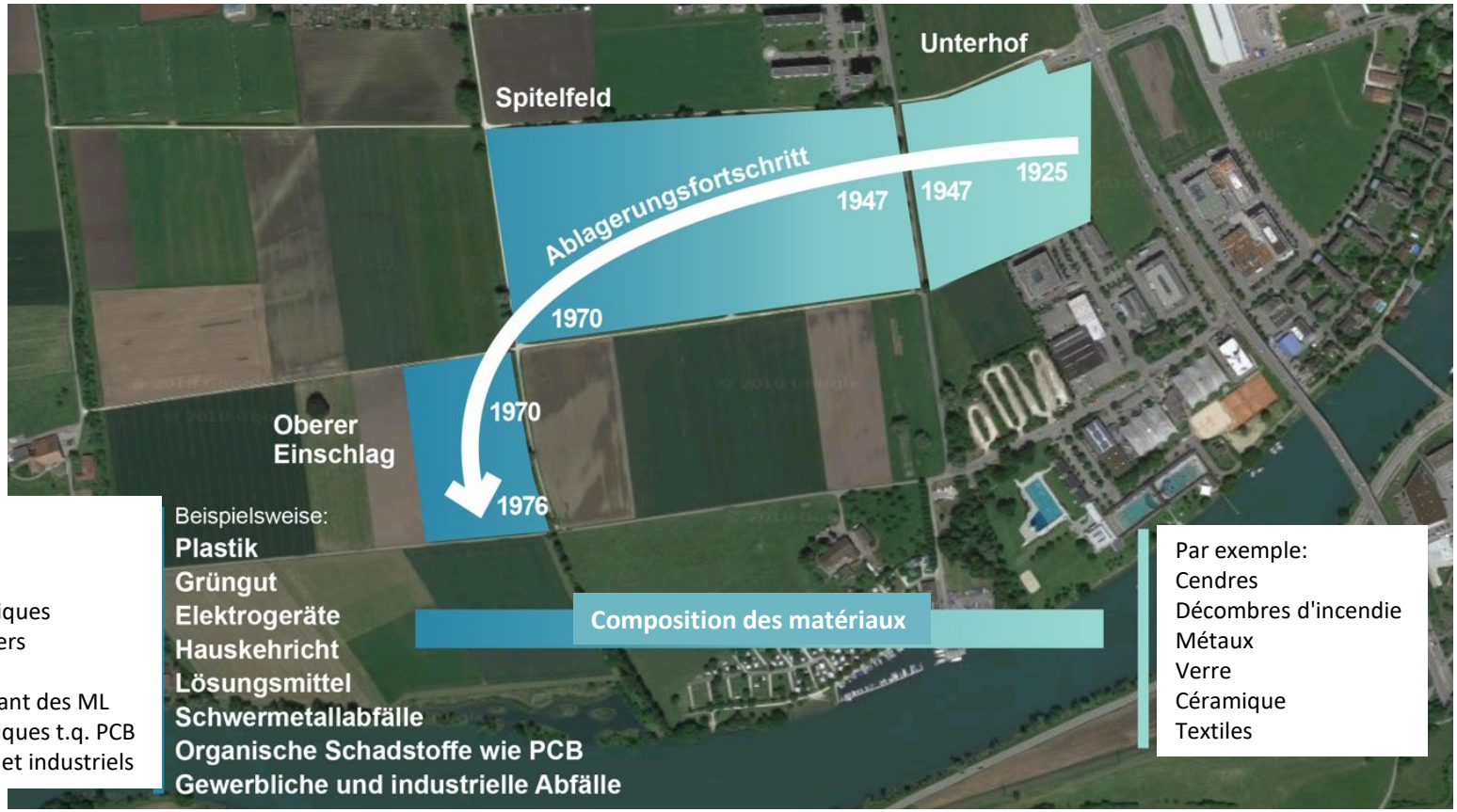


Symposium Sites pollués Suisse, 21 octobre 2026

Déroulement

1. Historique et contexte
2. Organisation du projet
3. État actuel de l'assainissement
4. Défis et expériences acquises
5. Questions

1. Historique et contexte



Par exemple:
Plastiques
Déchets verts
Appareils électriques
Déchets ménagers
Solvants
Déchets contenant des ML
Polluants organiques t.q. PCB
Déchets comm. et industriels

Par exemple:
Cendres
Décombres d'incendie
Métaux
Verre
Céramique
Textiles

Progression des dépôts de l'est vers l'ouest – remblai progressif des décharges au fil des ans

1. Historique et contexte

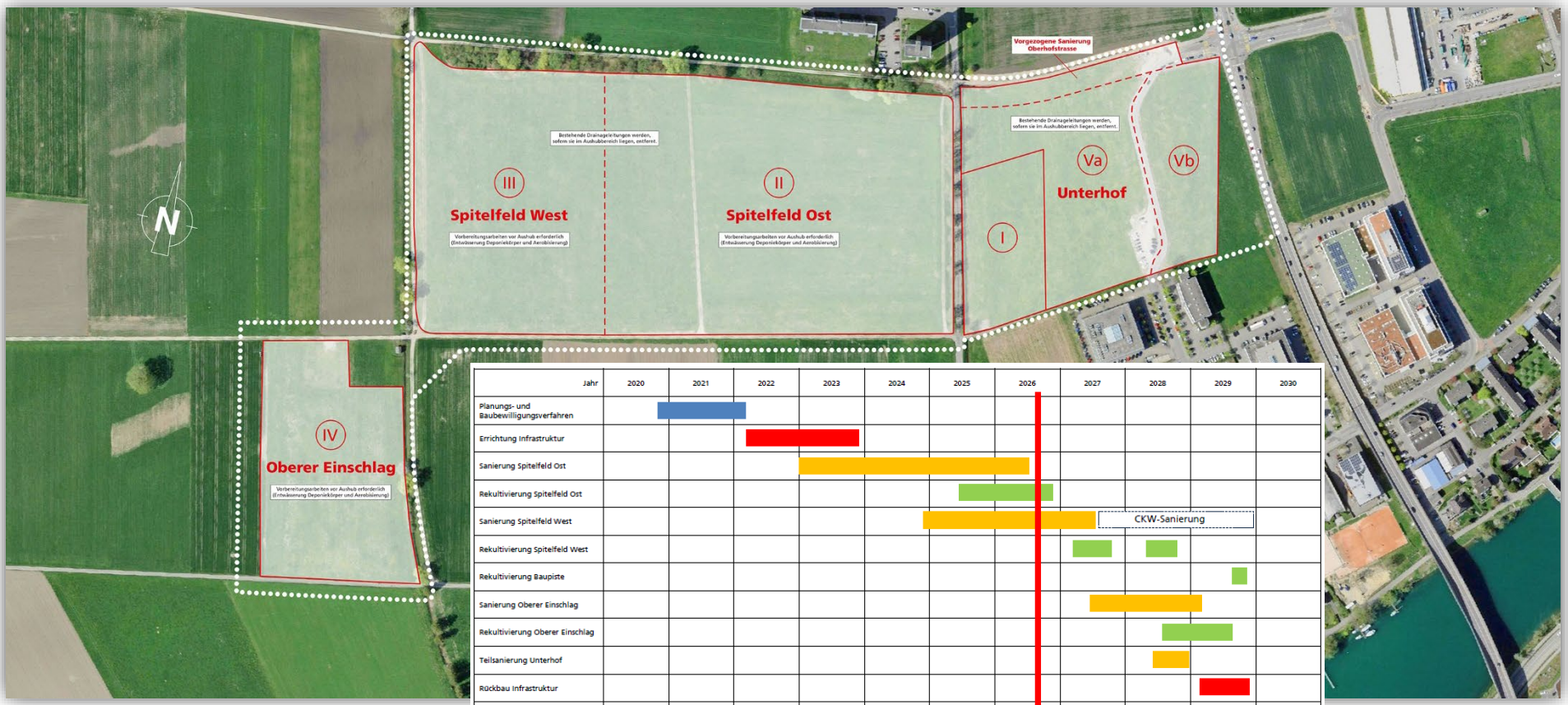
- **Surface :** env. 160’000 m^2
 (équivaut à 22 terrains de football standard ou à la superficie de la vieille ville de Soleure)
- **Épaisseur de la couche de déchets :** env. 1 – 3.5 mètres
- **Volume/tonnes :** 410’000 m3 / 500’000 t
- **Propriétaire foncier :**
 Commune de Soleure 81%
 Canton de Soleure 19%

1. Historique et contexte



1. Historique et contexte

Aperçu des étapes d'assainissement



Jahr	2020	2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Planungs- und Baubewilligungsverfahren											
Errichtung Infrastruktur											
Sanierung Spitelfeld Ost											
Rekultivierung Spitelfeld Ost											
Sanierung Spitelfeld West								CKW-Sanierung			
Rekultivierung Spitelfeld West											
Rekultivierung Baupiste											
Sanierung Oberer Einschlag											
Rekultivierung Oberer Einschlag											
Teilsanierung Unterhof											
Rückbau Infrastruktur											
Schlussabnahme											

2. Organisation du projet

Mandant

Communauté de maîtres d'ouvrage Ville/Canton de Soleure

(en tant que société simple, direction par le Canton)

Mandataire

en tant qu'entreprise totale

Planification/direction des travaux

Direction des travaux spécialisés

Suivi environnemental des travaux

ARBEITSGEMEINSCHAFT VISION SOLOTHURN

Eberhard EBERHARD EBIOX

Exploitation de l'installation de traitement des déchets

Prestations de construction

Analyses de laboratoire

3. État actuel de l'assainissement

Aperçu de l'avancement de l'assainissement
Unterhof: env. 35'000 t sur 73'000 t ont été assainies à ce jour (soit un peu moins de la moitié)



3. État actuel de l'assainissement

Aperçu de l'avancement de l'assainissement

Spitelfeld : Excavation : environ 300'000 t au total, dont ~180'000 t ont été excavées

situation septembre 2026



3. État actuel de l'assainissement

Situation au 04.08.2026

Spitelfeld :



3. État actuel de l'assainissement

Aperçu de l'avancement de l'assainissement

Oberer Einschlag : le décapage de la couverture de la décharge (sol) est en cours ; début de l'excavation du corps de la décharge prévu dès 2027



3. État actuel de l'assainissement

Oberer Einschlag
Le décapage de la couverture de la décharge (sol) est en cours ; début de l'excavation du corps de la décharge prévu dès 2027



4. Défis et expériences acquises

PFAS



4. Défis et expériences acquises

Une question de point de vue ?



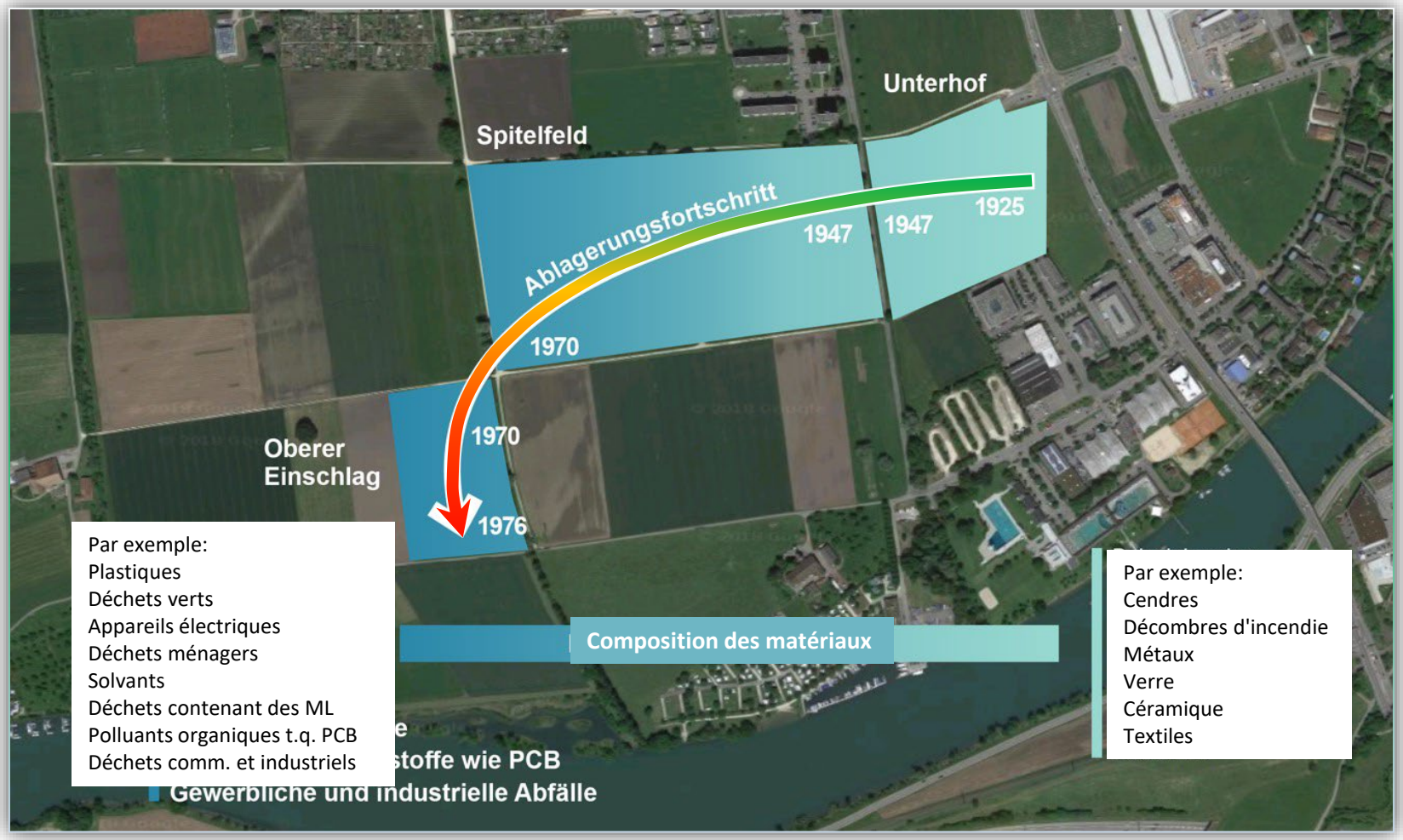
Même concentration en PFAS, classification différente



Déchets spéciaux

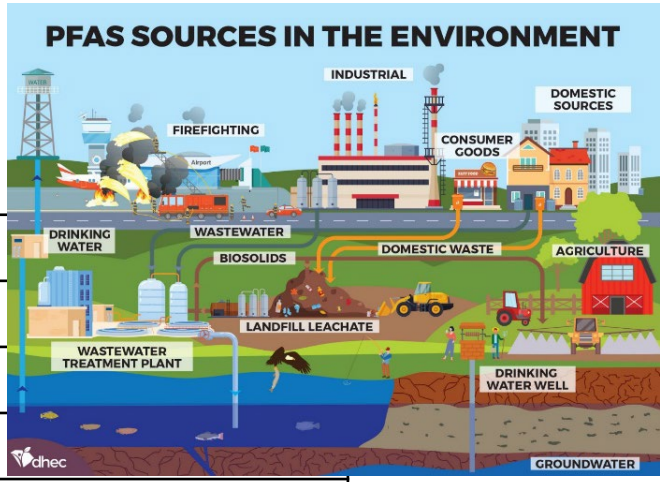
Produits alimentaires

4. Défis et expériences acquises



< 0,1 µg/kg = U | 0,1 à 5 µg/kg = T à E | > 5,0 µg/kg > E

4. Défis et expériences acquises



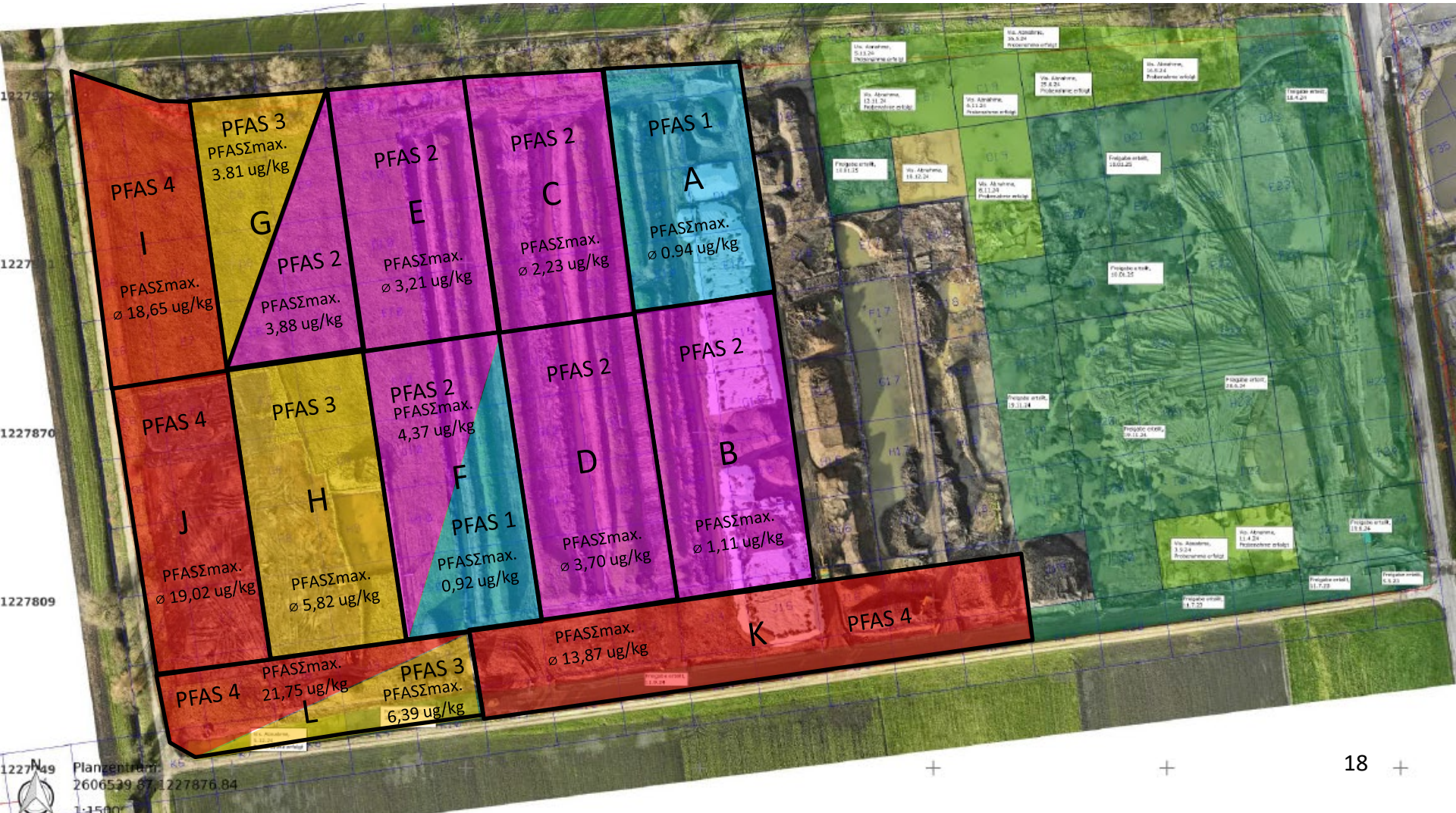
Chronologie des PFAS	
31.01.2023	Valeurs indicatives de l'OFEV pour les PFAS (OLED/déchets)
03/2023	Les PFAS arrivent à Stadtmist (couverture de la décharge)
23.05.2023	Valeurs limites spécifiques au site fixées par l'OFEV
05+06/2023	Investigation des décharges, des lixiviats et des eaux souterraines
09.06.2023	PFAS détectés dans les gâteaux de filtration de l'installation (concentration)
30.06.2023	Note au dossier sur les analyses des eaux souterraines
06.07.2023	Rapport sur les analyses des décharges/lixiviats
12.08.2025	Rapport sur la phase d'essai « Traitement des matériaux contenant des PFAS »
30.10.2024	Mise à jour des données sur la pollution par les PFAS
22.11.2024	Autorisation en vertu de la législation sur la protection des eaux pour introduire les eaux dans un bassin de rétention
06.01.2025	Confirmation des valeurs limites spécifiques au site par l'OFEV
24.01.2025	Définition d'une valeur limite pour les PFAS dans les canalisations par l'AfU et le groupe de travail (ARGE)
04.07.2025	Complément à l'autorisation de déverser des eaux usées contaminées par des PFAS dans les canalisations
27.08.2025	Lettre de l'OFEV avec recommandation concernant les valeurs limites à appliquer
20.01.2026	Suppression des valeurs limites spécifiques au site

4. Défis et expériences acquises

PFAS
Étude préliminaire pour relever les concentrations en PFAS dans le corps de la décharge (Oberer Einschlag)



4. Défis et expériences acquises



4. Défis et expériences acquises

PFAS

- **Présence de PFAS** : PFAS **détectés** sur le site de la décharge, concentrations croissantes d'est en ouest.
- **Prélèvement laborieux :** mesurer les PFAS dans le **corps hétérogène de la décharge** est un exercice laborieux (échantillonnage par transects linéaires).
- **Élimination difficile : éliminer** des matériaux contaminés par des PFAS **au-delà des frontières cantonales** s'avère de plus en plus difficile.
- **Capacités de traitement limitées :** les capacités des installations de désorption sont limitées ; il n'existe actuellement aucune autre alternative de traitement.
- **Coûts supplémentaires difficiles à quantifier :** il est difficile de distinguer les **coûts supplémentaires liés aux PFAS** des coûts d'assainissement de toute façon nécessaires. Il manque des projets de référence.
- **Incertitude juridique :** l'absence de valeurs limites pour les PFAS, même à moyen terme, continue de susciter des incertitudes dans le secteur de l'élimination des déchets.
- **Absence de marché de l'élimination des déchets :** le principal défi ne réside pas dans le montant des coûts d'élimination, mais dans manque de capacités de mise en décharge de types B et E qui acceptent les matériaux contaminés par les PFAS.

4. Défis et expériences acquises

Conclusions

- Le cas de la décharge « Stadtmist » ne constitue pas un **« assainissement des PFAS »**. Les PFAS sont considérés comme paramètres secondaires.
- Les **conditions-cadres changeantes** ont toujours des **répercussions financières**.
- Les **conditions-cadres changeantes** empêchent une **prévision des coûts fiables**.
- La **décontamination totale** reste la **bonne approche d'assainissement**, y compris **en ce qui concerne les PFAS**.

Le **processus d'assainissement en cours** est entouré de nombreuses **incertitudes** liées aux PFAS,
alors que les coûts continuent à courir.

Recommandations

- **Assainissement pas encore commencé :**

 → Reporter l'assainissement jusqu'à ce que les **valeurs limites pour les PFAS** soient fixées dans l'**OLED/OSol**.

- **Assainissement déjà commencé :**
 → Poursuivre l'assainissement afin de minimiser les coûts et les risques supplémentaires liés à l'**arrêt des travaux, à la hausse des coûts de construction, aux capacités limitées d'élimination des déchets**, etc.

SANIERUNG
STADTMIST
SOLOTHURN

KANTON solothurn

STADTSOLOTHURN

Marchons vers l'avenir sans le « Stadtmist »



5. Questions & réponses

?

Un grand merci pour votre attention !

Plus d'infos sous :
https://stadtmist.so.ch